

BOURG-ARGENTAL Danse contemporaine et plaisir universel avec « Le soupir de l'hiver »



■ Un public très international a chaudement applaudi les danseuses. Photo Jean Desmartin

Lundi soir, avait lieu, à la salle Jacques-Estérel, la première des manifestations culturelles données chaque soir dans cette salle, qui rythmeront jusqu'à vendredi soir la célébration de l'anniversaire des trente ans de l'Académie d'aïkido Kobayashi de Maître Cognard.

Ballet contemporain, *Le soupir de l'hiver* est né de la rencontre entre quatre chorégraphes interprètes au caractère bien trempé, Marta Bentkowski, Puck Heil, Christine Loret et Nathalie Sternberg.

« Notre démarche artistique est collective et notre recherche, guidée par les possibilités expressives du corps – physique, sensible et intelligible – construit un dialogue entre images, mouvements et états du corps ». Les quatre drôles de dames ont donc emporté les nombreux spectateurs, venus des quatre coins du monde, dans leur univers tantôt burlesque, tantôt nostalgique, toujours tendre, parfois émouvant jusqu'à l'absurde, mais empreint d'une indéniable poésie. Une fresque chorégraphique

où corps et voiles semblent animés d'une même énergie, d'un même souffle. Des histoires originales dans des lieux insolites : sur un quai de gare, des histoires de vieilles dames assises sur un banc, un défilé de mode, des mariées dans un ballet de voiles, et les images se mettent en résonance, théâtrales et ludiques.

Et cela se termine par une vague blanche, fin et début d'un éternel cycle, et qui déferle avec les applaudissements des spectateurs enchantés de ce spectacle de danse. ■



■ Ballet des corps pour un singulier défilé de mode... Photo Jean Desmartin



■ Les quatre chorégraphes-interprètes félicitées pour leur sublime interprétation. Photo Jean Desmartin

« Projet Spirale, le film » a été projeté, lundi soir

Lundi soir, était projeté, salle Jacques-Estérel, le film dernier volet du *Projet Spirale*, grandiose trilogie autour d'un livre de dimensions peu communes, le livre *Spirale* avec les textes d'André Cognard (ouvrage *Père fils*, Centon éditions), mis en gravures par Brigitte Pazot et illustré par un film de Jordi Arus et Raphaël Panier.

Le livre *Spirale* a 6,50 mètres de long, enroulé à la japonaise ; un des trois exemplaires numérotés se trouve à la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale. La spirale pour « évoquer le cycle qui s'enchaîne de cette métamorphose des âmes, de nos morts qui nous parlent dans nos consciences et nous aident à évoluer ».

Christian Gonon de la Comédie française, Florent Balacheff, Bernard Pico, Erica Rivolier et André Cognard lisent les textes du film qui, tous, évoquent ces transmissions père-fils et tous les non-dits qui en découlent, ressentis pleinement par les enfants et qui se transmettent au fils des générations, jusqu'à ce qu'un enfant fasse rejaillir ces



■ Jordi Arus et Brigitte Pazot, présents pour la projection du film « Spirale ». Photo Jean Desmartin

non-dits, pour dénouer et libérer ainsi la famille. Le film comporte une partie importante d'images cinétiques filmée par Raphaël Panier et Jordi Arus. Jean-Baptiste Michalowicz a composé et interprété les musiques du film. ■

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Brèves de conseil municipal

Cession d'un terrain à la société Rousselet

Par délibération du 10 avril dernier, le conseil approuvait la cession d'un terrain d'une superficie de 2 410 m² à la Société Rousselet (Méca +). Suite à la demande de l'entreprise, une parcelle de 239 m² est ajoutée à la vente, ce qui porte la surface totale cédée à 2 649 m² au prix de 15 euros le m² soit 39 735 euros.

Approbation des rapports

Les membres du conseil approuvent les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement, portant sur l'exercice 2011. Le rapport est visible en mairie.

Télétransmission

A la suite du changement de fournisseur d'accès au dispositif de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, deux nouvelles conventions doivent intervenir entre la préfecture de la Loire et le Conseil général. Le maire donne lecture des deux conventions. Le conseil autorise le maire à les signer et opte pour la possibilité de télétransmettre également les documents budgétaires, à partir de janvier 2013.

Plan pluriannuel de formation

Les élus approuvent le plan pluriannuel de formation intercollectivités, établi pour les années 2012 à 2014 et validé par le comité technique paritaire intercommunal. En accep-

tant ce plan, cela permet à la commune de remplir l'obligation pour les formations : intégration et professionnalisation, perfectionnement, préparation aux concours et examens professionnels.

Droit de préemption

La commune renonce à son droit de préemption sur l'immeuble cadastré AC 217 situé 2 impasse du Ternay, et sur l'immeuble cadastré AE 87 situé 1 rue Pré-Martin.

Terrain Marcel-Thiollière

La communauté des communes des Monts du Pilat, à la suite de la demande de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, octroie une aide financière de 10 000 euros, sous forme d'un fonds de concours pour l'aménagement du terrain de football Marcel-Thiollière. Le conseil municipal approuve la convention relative aux conditions de versement de ce fonds de concours.

Voyage scolaire

Le conseil prend en charge les frais de transports du voyage scolaire au Bessat, d'un montant de 380 euros.

Programme de voirie

Suite à la consultation lancée auprès d'entreprises spécialisées pour la réalisation du programme de voirie étudié par la DDT de la Loire, le conseil autorise le maire à passer commande auprès de l'entreprise Buffin, pour un montant de travaux de 79 121,50 euros hors taxes. ■

Et aussi



■ les compétiteurs. Photo Jean Badol

THÉLIS-LA-COMBE L'open de billard pour Dominique Aubry

La Carambole du Pilat, dernier né des clubs de la ligue Rhône-Alpes, a organisé, le week-end dernier, un tournoi amical dans la salle de l'auberge de Thélis-la-Combe. Douze joueurs avaient répondu présents à l'invitation du président Guy Duplomb. Venus des quatre coins de France, ces joyeux drilles se sont affrontés, sur deux jours, par équipe de deux interchangeable, dans une ambiance détendue, pour

se disputer quelques paniers garnis de produits régionaux.

A l'issue de parties cependant acharnées, entrecoupées de traditionnelles agapes chères aux amateurs du tapis vert, la compétition a rendu son verdict : premier Dominique Aubry d'Aubenas, deuxième Jean-Paul Ferre de Saint-Romain-le-Puy, troisième Didier Frappa de Thélis-la-Combe.

Le succès étant au rendez-vous, cette expérience sera, s'en nul doute, reconduite l'an prochain.